

LICENCE PRO OPTIQUE PROFESSIONNELLE (PARCOURS OPTOMÉTRIE)

Objectifs

Le titulaire de cette licence professionnelle peut exercer des fonctions d'optométriste. Dans le cadre du Décret n°2007-553 du 13 avril 2007, l'Optométriste réalise :

- Les examens de vue (bilan amétropique, accommodatif et de la vision binoculaire).
- Il adapte également les lentilles de contact souples (sphériques, toriques ou destinées à la compensation de la presbytie) et rigides sphériques.
- Il est sensibilisé aux principales urgences ophtalmiques qui peuvent être rencontrées lors d'une pratique professionnelle de ces deux principales activités.
- Il est capable de répondre aux besoins spécifiques des sujets atteints de basse vision en leur proposant les équipements optiques adéquats.

Compétences

- Adapter un équipement en lentille de contact afin de corriger une amétropie
- Prendre en charge les cas de basse vision afin de proposer les équipements spécifiques adaptés aux malvoyants
- Adapter sur prescription médicale la correction visuelle des patients présentant des pathologies oculaires ou des conditions optiques intraoculaires complexes
- Gérer un box d'optométrie et/ou de contactologie au sein d'un magasin d'optique ou d'un centre de la vision
- Conseiller les clients sur les articles optiques, équipements de basse vision, les accessoires
- Réaliser une réfraction objective et subjective pour déterminer avec précision la correction d'une amétropie
- Conseiller les clients sur les conditions de confort visuel qui permettent de limiter la fatigue visuelle au travail ou au domicile
- Conseiller les clients sur les conditions de confort visuel qui permettent de limiter la fatigue visuelle au travail ou au domicile.
- Réaliser une réfraction objective et subjective pour déterminer avec précision la correction d'une amétropie

Secteurs d'activité

Dans un magasin d'optique ou dans toutes structures proposant des examens de la vue et/ou des adaptations de lentilles de contact. Dans les industriels de l'optique ophtalmique (verrier, laboratoire de lentilles de contact).

Durée : 1 an

500

Heures de formation

Durant cette année, l'apprenant est salarié de l'entreprise. La formation fait l'objet d'un contrat entre l'apprenant et son employeur.

Le rythme de l'alternance est de 2 jours de cours par semaine et le reste en entreprise.

Établissement habilité, par la Commission consultative départementale de Sécurité et d'accessibilité, pour recevoir des personnes en situation de handicap. L'ensemble des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions et après entretien avec le référent handicap avant l'entrée en formation. Possibilité d'aménagement du parcours de formation.

Prérequis

- Être titulaire d'un BTS Opticien Lunetier et signer un contrat en alternance (rythme de 2 jours en centre de formation et le reste de la semaine en entreprise).



LICENCE PRO OPTIQUE PROFESSIONNELLE (PARCOURS OPTOMÉTRIE)

Contenu

Délivrance du diplôme de Licence professionnelle d'Optique professionnelle parcours Optométrie par l'Université Paris-Saclay, formation organisée en partenariat avec le CFA Santé et Sciences de la Vie-Pôle de formation Pasteur - Code RNCP **40622** - Date d'échéance de l'enregistrement : **31-12-2029**.

Matières	Nombre d'heures
Optométrie - connaissances théoriques	57
Basse vision	20
Contactologie - connaissances théoriques	59
Sensibilisation aux urgences ophtalmiques	20
Optométrie - analyse de cas	69
Optométrie - Travaux pratiques	64,5
Contactologie - analyse de cas	69
Contactologie - travaux pratiques	64,5
Outils professionnalisants (anglais, législation, informatique)	21
Projet tuteuré	2,5

Modalités d'évaluation

- Épreuves en contrôle continu : contrôle des connaissances étude de cas mises en situation professionnelle entraînements aux épreuves écrites et orale.
- Évaluation des pratiques professionnelles

Méthodes mobilisées

- Des cours théoriques avec nos formateurs en présentiel et/ou en distanciel
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Mises en situation en plateaux techniques innovants pour une immersion professionnelle
- Accès à une plateforme collaborative de travail «e pasteur».

Modalités et délais d'accès à la formation

Acceptabilité administrative du dossier déposé par le candidat avant le 20 mai 2025 conformément aux demandes de l'Université Paris-Saclay.

A la réception de votre dossier, vous serez convoqué à un entretien de motivation suivi d'un test de positionnement.

Pour l'alternance = signature du contrat possible jusqu'à 3 mois avant la rentrée

Poursuite de formation

Licence Professionnelle Optique professionnelle, parcours Optométrie

Disponible au Pôle de Formation Pasteur

Nous contacter

- ☎ 03 26 87 88 38
- ✉ infos@cfpast.com
- 🌐 www.cfpast.com

Accès

CAMPUS 1

13 rue des Docks Rémois 51450 BETHENY

Transport en commun disponible depuis la gare de Reims

Prendre la ligne de bus 8 direction « LA COUTURELLE – CHAMP PAVEAU »
Arrêt « MARYSE BASTIÉ »

CAMPUS 2

136 Rue Georges Charpak 51430 BEZANNES

Transport en commun disponible depuis la gare de Reims

Prendre le tramway direction « HOPITAL DEBRE / GARE CHAMP. TGV / LEON BLUM » Arrêt « LEON BLUM »